La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

Sommaire

Activité du Cadeb Agenda associatif Page 2

L'assemblée générale du Cadeb Page 3

Portrait : Paulette Menguy, présidente du Cadeb Page 4

Le Vésinet : rencontre avec Maurice Elkael, maire adjoint Page 5

Bezons : Les arbres du parc Bettencourt sont sauvés Page 6

Sartrouville : le bilan des jardins potagers associatifs
Page 7

La Cabs veut réduire ses déchets Page 8

RD 121 : mieux protéger les écoles Page 9

La Défense : la dalle autorisée aux cyclistes Page 10

Fête de la salade et biodiversité à Plaine d'avenir Page 11

Collectifs et associations d'environnement dans la Boucle Page 12

La Tangentielle Nord oubliée?

Ne cherchez pas la Tangentielle ferrée Nord dans le contrat de plan Etat – Région pour 2015-2020 (CPER) qui vient d'être adopté par le conseil régional : c'est le grand absent de ce document qui fixe les priorités d'investissements ferroviaires pour les cinq années à venir.

Plus de sept milliards vont être consacrés aux investissements ferroviaires en lle-de-France d'ici 2020, une somme conséquente qui permettra la modernisation du réseau existant et le lancement de nouveaux projets. Un rythme soutenu, mais encore insuffisant pour répondre aux attentes immédiates des usagers, rattraper le retard accumulé depuis des décennies et préparer l'avenir.

Sur notre territoire, en plus de la modernisation du RER A, le contrat signé entre l'Etat et la région permettra de lancer la réalisation du prolongement à l'ouest du RER E (Eole), la phase 1 de la Tangentielle Ouest entre Saint-Cyr l'Ecole et Saint Germain en Laye, et même les études pour la ligne nouvelle Paris Normandie, un projet pour les décennies à venir.

Quant à la Tangentielle Nord, pas moins de trois raisons peuvent être avancées pour expliquer la modicité des sommes allouées à ce projet d'ici 2020, pour des « études et acquisitions foncières avec le cas échéant le lancement des premiers travaux ».

La première est d'ordre technique : les « déboires » et « retards » de la phase 1 Epinay /Le Bourget » nécessiteraient une « actualisation » des études avant de lancer la réalisation de la phase 2, c'est-à-dire les prolongements Ouest et Est, vers Sartrouville et Noisy-le-Sec.

L'autre explication fournie par la Région est d'ordre financier : le coût du projet, estimé à 1,4 milliards. S'il était inscrit dans le plan 2015-2020, il représenterait près du quart du CPER, ce qui se ferait au détriment d'autres projets.

Troisième explication avancée notamment par l'association des usagers des transports (AUT) : un déficit de portage politique de la part des trois départements concernés (78, 95 et 93) alors que deux d'entre eux (93 et 95) avaient participé financièrement (bien que modestement) à la phase 1. Rien de prévu pour la phase 2, au moment où les Yvelines contribuent de façon conséquente à la Tangentielle Ouest. Les communes des Yvelines et du Val d'Oise verraient-elles d'un mauvais œil l'arrivée d'une population non désirée en provenance du 93? Certains le pensent .

Quelle explication retenir? Probablement un mix des trois. Faut-il pour autant désespérer et redouter l'abandon du projet? Ce n'est pas l'option la plus probable car la Tangentielle Nord continue de bénéficier d'un large consensus, qui s'est encore manifesté lors du vote du CPER au conseil régional.

Pour sa part, le Cadeb continuera à être vigilant à ce que les engagements pris soient tenus.

Le Bureau du Cadeb

Cadeb association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013 siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr Site Internet : www.cadeb.org

Activité du Cadeb

Janvier

- Jeudi 15 : rencontre du bureau du Cadeb avec M. Stéphane Grauvogel, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye.
- Jeudi 22 : deuxième comité de pilotage du programme local de prévention des déchets de la Cabs, à l'Espace Chanorier de Croissy-sur-Seine.
- Lundi 26 : réunion de restitution sur l'expérimentation de l'affichage en gares, au STIF.
- Mardi 27 : réunion du Conseil d'administration du Cadeb.

Février

- Mardi 3 : réunion à Evreux sur le projet de ligne nouvelle Paris Normandie.
- Jeudi 5 : réunion des présidentes et présidents des collectifs et fédérations membres d'Ile-de-France Environnement.
- Lundi 9 : rencontre Cadeb/Seine Vivante/Réseau Vélo 78 avec le SMSO à Versailles .
- Mercredi 11: commission des services publics locaux de Carrières sur Seine.
- Mercredi 11 : réunion avec l'ONF sur les dépôts sauvages dans la forêt de St Germain-en-Laye.
- Mercredi 11 : réunion des adhérents de l'AUT sur les transports du Grand Paris.
- Mercredi 11: réunion du conseil communautaire de la Cabs, à Croissy sur Seine.

Agenda associatif

- Mercredi 4 mars: Demain quel commerce dans les Yvelines? Matinée proposée par le CAUE 78 et la CCI des Yvelines.de 9h00 à 12h30 à la CCI: 21 avenue de Paris, 78000 Versailles. Informations et inscription sur: caue78.archi.fr/
- Mardi 10 mars : Réunion du réseau des Composteurs de la Boucle, organisée par le service environnement de la Cabs. De 18h45 à 20h00 à l'Auditorium du Château Chanorier 12, Grande Rue Croissy-sur-Seine
- Vendredi 13 Mars : Assemblée Générale de Réseau Vélo 78 à 20 heures au Vésinet.
- Mardi 17 mars : Assemblée générale de Patrimoine & Urbanisme. A 20h, à Bougival.
- Mercredi 18 Mars: confection d'un nichoir à insectes avec Plaine d'avenir 78. Inscription obligatoire sur http://www.plainedavenir78.org/
- Dimanche 22 mars : promenade-découverte à vélo décontractée entre la Boucle et Versailles. Avec Réseau Vélo 78.
- Dimanche 29 mars: TROC DE PLANTES organisé par l'association Patrimoine et Urbanisme, avec la MJC et le Réseau d'Echanges Réciproques et de Savoirs de la Celle Saint Cloud. Echange convivial autour du jardin dans nos villes: les jardins privés ont un impact non négligeable dans notre paysage urbain et dans la biodiversité environnante. Jardiner c'est une manière locale d'agir sur les problématiques globales. De 10h à 17h heures, MJC, 70 bis avenue des étangs, La Celle Saint Cloud.
- Lundi 30 mars : Colloque mise en « Seine » des enjeux climatiques, organisé par Ile-de-France Environnement. De 9h à 18h à Boulogne-Billancourt. Gratuit. Renseignements et inscriptions sur le site du Cadeb.
- Samedi 11 avril : Assemblée Générale d'Ile-de-France Environnement . En matinée, à Paris.
- Samedi 11 avril : Assemblée générale de Plaine d'avenir 78. A 14h30, à Carrières-sur-Seine.
- Dimanche 12 avril : Fête des jardins à Maisons-Laffitte. L'association Maisons-Laffitte Développement Durable y propose la construction d'abris à insectes. En supplément, elle montrera un exemple de plantation verticale à l'aide de palettes récupérées et fera des démonstrations de son broyeur à végétaux.
- Samedi 18 avril : Fête de la salade nouvelle avec Plaine d'avenir 78 sur le thème : biodiversité et diversité des productions. Départ à 14 h depuis le parking du cimetière à Montesson (voir en page 11 de la Lettre).

Renseignements complémentaires sur le site du Cadeb: www.cadeb.org

Adhésions au Cadeb

Associations: L'adhésion est soumise à l'approbation du Conseil du Cadeb.

Individuels: la règle est l'adhésion au travers d'une association membre. A défaut, les adhésions individuelles directes sont acceptées

Je demande à adhérer au Cadeb et verse ma cotisation de 10 €. A retourner à:	
	Cadeb 130 avenue du Général de Gaulle 78500 Sartrouville
Nom Adresse	Prénom

Bulletin d'adhésion 2015 (individuels)

Courriel:

Ver

Le Cadeb a réuni son assemblée générale

L'assemblée générale annuelle du Collectif s'est tenue le samedi 7 février à Montesson, en présence d'une cinquantaine de participants associatifs. .

Seize associations sur dix-huit étaient présentes ou représentées ainsi que neuf adhérents directs. L'assemblée a pris connaissance des rapports d'activité et financiers, qu'elle a voté à l'unanimité. Ces documents sont disponibles sur le site Internet du Cadeb : www.cadeb.org

L'assemblée a ensuite procédé à l'élection du conseil d'administration du Collectif, composé d'un délégué par association membre et d'un représentant des adhérents directs, à savoir Paulette Menguy, présidente du Collectif depuis 1998 (voir en page 5 de la Lettre). Le conseil a été élu à l'unanimité.

Les perspectives pour 2015 ont été ensuite présentées par Jean-Claude Parisot, secrétaire général. Les actions engagées en 2014 seront poursuivies. Les priorités pour 2015 sont





Patrick Bayeux, trésorier, donne lecture du rapport financier.

le suivi du recours sur la Zac de la Borde (voir lettre du Cadeb de décembre 2014) ainsi que le Schéma de cohérence territoriale (Scot) de la Boucle de la Seine qui devrait être finalisé d'ici la fin de l'année. Une suggestion a été émise : celle de fêter ensemble les 20 ans de Réseau Vélo 78 et du Cadeb, dans les mois à venir.

La parole a ensuite été donnée à nos invités présents à cette réunion (voir encadré).

La réunion s'est poursuivie par la photo en extérieur (ci-dessous) et la table ronde sur le logement dont un compte -rendu vous sera proposé dans la prochaine Lettre.

Paulette Menguy présidente du Cadeb.

Nos invités

- Dominique Duval, présidente d'Ilede-France Environnement,
- Christian Murez, ancien président de la CCBS,
- Michel Lefèvre, président des jardins familiaux de Nature en partage à Carrières sur Seine,
- Frédérique de Kervasdoué, présidente de l'association de l'ile de la Loge à Bougival,
- Anne Bernard, secrétaire de l'ADREC à Chatou,
- Emmanuelle Wicquart, présidente de Bezons Environnement,
- Pascal Rouxel, apiculteur,
- Ségolène Caillet, Jean-Pierre Faudais, Jean-Pierre Jonchère, Jean-Pierre Poux, membres de Réseau Vélo 78, représentant Lionel Carrara, président
- Thierry Robin, usager du RER A à Achères,



Paulette Menguy, une présidente calme

La présidente du Cadeb a reçu le 12 janvier la médaille de la ville de Sartrouville pour son action de bénévole. L'occasion de revenir avec elle sur son parcours personnel et associatif.



A 73 ans, un âge qu'on ne lui donne pas, Paulette Menguy partage sa vie de retraitée entre son action associative, sa famille et quelques loisirs. Un emploi du temps bien rempli. « Je suis rarement à la maison » avoue-t-elle.

Collectif d'associations

Paulette a « repris » le Cadeb en 1998, quand deux ans après sa création, la présidente de l'époque, Elisabeth Boyer, l'a quitté pour d'autres occupations. A cette époque, le Collectif d'associations pour la défense de l'environnement dans la boucle de Montesson, le Cadeb, comptait huit associations. « On travaillait surtout pour la protection des maraichers. On voulait garder les terrains et éviter que la plaine de Montesson soit construite ». Peu à peu, d'autres associations sont venues, avec d'autres suiets d'environnement à défendre : les transports, les avions, les déchets. « Les élus ont pris l'habitude de nous recevoir. » se rappelle la présidente. Le Cadeb compte à ce jour 18 associations. « Ca se passe bien. Chaque

association apporte ses problèmes que l'on essaie de résoudre ensemble. » Paulette se définit comme une présidente « un peu calme » malgré son franc-parler et quelques idées bien arrêtées. Ne lui parlez-pas de changer le logo du Cadeb, que d'aucuns trouvent un peu désuet, elle vous arrêtera tout de suite. Après 16 ans de présidence, Paulette n'est pas lassée. Le « travail » associatif, qu'elle compare au compagnonnage, lui plait toujours : « Cela m'apporte de nouvelles idées » Son regret ? Avancer en âge : « les réunions du soir me coûtent », avoue-t-elle.

La médaille de la ville

Paulette Menguy est fière d'avoir été retenue pour recevoir la médaille de la ville au titre du bénévolat. « C'est une reconnaissance du travail qu'on fait ensemble au Cadeb ».

Souhaitons longue vie à notre présidente ... et à notre collectif.

Jean-Claude Parisot Secrétaire général du Cadeb

Paulette Menguy

- Née en 1941 à Clermont-Ferrand , de parents creusois et limousin.
- Montée à Paris avec ses parents à l'âge de 9 ans, pour habiter Maisons-Laffitte
- Mariée en 1973. Vit depuis cette date à Sartrouville dans le quartier Debussy, puis de la Croix Banche et enfin des Quatre Chemins. Veuve en 2002.
- Un fils de 40 ans, marié, qui habite Houilles. Il a donné naissance à un petit Harold, âgé de cinq ans, dont Paulette est très fière.
- Entre à 19 ans dans une filiale du CIC, où elle fera toute sa carrière, dans des postes administratifs, mais également au guichet, au contact de la clientèle. En préretraite à 57 ans.
- Bénévole dans plusieurs autres associations, notamment au Comité de l'Union
- Aime le cinéma, jouer aux cartes, danser avec des amis.



Maurice Elkael, adjoint au Vésinet

Après Sartrouville (Lettre du Cadeb de septembre) et Houilles (décembre 2014), la prise de contact avec les élus en charge du développement durable se poursuit au Vésinet, où une délégation du Cadeb a été reçue en mairie par Maurice Elkael, maire-adjoint.

Maurice Elkael est 4ème Maire adjoint, en charge de l'Equipement, de l'Environnement, du Développement durable et des Nouvelles technologies. C'est son deuxième mandat : il avait été élu pour la première fois en 2013 sur la liste de Didier Jonemann, auquel a succédé le Maire actuel, Bernard Grouchko.

Ce chef d'entreprise de 51 ans, ingénieur en télécommunications, est un pragmatique, qui met en avant sa sensibilité technique et son sens de la gestion, avec le souci des finances municipales. Quand on lui parle « projet », il répond qu'il faut d'abord faire le bilan des opérations lancées précédemment.

Les fauches tardives en font partie. Cette expérience, menée depuis 2013, consiste à tondre les pelouses une seule fois par an, à l'automne, afin de laisser aux fleurs, et aux animaux présents sur ces espaces le temps de se reproduire. Cette tonte unique (10 % des pelouses en 2013, 4% en 2014) est parfois mal perçue par les riverains, qui y voient un manque d'entretien, malgré les efforts de communication de la ville. Un cabinet spécialisé a été chargé d'évaluer l'impact en termes de biodiversité, d'ici avril. « Il faudra trouver un compromis entre les demandes des riverains et la préservation de la biodiversité», déclare l'adjoint à l'environnement.

L'EcoQuartier

La priorité du moment est l'EcoQuartier « Parc Princesse ». L'élu en charge du développement durable est

conscient de l'enjeu: « c'est une chance exceptionnelle pour la municipalité d'avoir à mener un projet de cette envergure, qui va marquer l'histoire de la ville ». Mais aussi une grande responsabilité, car « on n'a pas le droit à l'erreur ».

Sur 18 hectares actuellement boisés, près de l'hôpital du Vésinet, le projet consiste à implanter un peu plus de 400 logements, dont 35% de logements sociaux. Des bâtiments économes en énergie, avec une efficacité de 20% supérieure aux normes en vigueur (RT 2012). Des espaces verts importants seront maintenus, avec l'idée de «parc habité ». Un lac sera créé sur le site : ce sera le sixième de la commune, ce réseau de lacs et rivières - totalement artificiels - étant au cœur de la spécificité vésigondine. L'objectif n'est pas seulement esthétique, mais aussi de gérer de manière écologique les eaux pluviales.

Les habitants seront associés à l'aménagement du Parc Princesse. Dès le mois de février, des ateliers auront à traiter tous les aspects du projet : l'environnement, la circulation et les déplacements, l'habitat et la sécurité, les activités et les équipements. « Il faudra trouver les solutions ensemble », assure Maurice Elkael.

Vers le « Zéro Phyto »

Depuis plusieurs années, la ville est engagée dans une démarche « zéro phyto » pour l'entretien des espaces verts et trottoirs (voir lettre du Cadeb de mai 2010). Une pratique pionnière en Ile-de-France qui a permis à la ville



Le Vésinet, ville-parc, avec ses pelouses, lacs, et rivières



Maurice Elkael

- 51 ans
- Deux enfants (19 & 21 ans)
- Habite Le Vésinet depuis 1998
- Diplôme d'Ingénieur des Télécommunications
- A exercé le métier de Directeur Technique au sein de plusieurs sociétés, principalement internationales (Italie, Allemagne, Rép. Tchèque, Chine, Etats Unis).
- A créé une entreprise industrielle en 2012 dont il assure la présidence (dans les Yvelines).

de décrocher le label « Fleur d'or », la plus haute distinction à l'échelon national pour la gestion des espaces verts en ville. Dès l'an prochain, suite à évolution législative, le vinaigre blanc sera à nouveau réutilisé pour le désherbage des trottoirs. Prochain objectif : trouver des solutions sans herbicides pour l'entretien des cimetières et terrains de sport.

Avec les associations

La municipalité a l'habitude du travail avec les associations, et notamment celles adhérentes au Cadeb : AEB et le Syndicat d'Initiative. En particulier, les commissions municipales accueillent des représentants d'associations soit de manière récurrente, soit en fonction des sujets traités. Une bonne pratique qui est loin d'être généralisée!

Jean-Paul Debeaupuis , président du Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet.

Jacques Firmin, président d'AEB (Aménagement Environnement de la Boucle)

Jean-Claude Parisot, secrétaire général du Cadeb

Bezons : le parc sera préservé

La ville de Bezons a finalement renoncé à installer les équipements sportifs dans le parc Bettencourt Une bonne nouvelle pour l'association Bezons Environnement, qui depuis plus de quatre ans, s'oppose à ce projet.

Espace vert de centre ville de 2.5 hectares avec 340 arbres dont un arboretum, le parc Bettencourt, devait être en grande partie abattu dans le cadre du projet Zac Cœur de Ville. Avec la construction de 1000 logements et d'un centre commercial, la Zac prévoyait le déplacement du stade existant et des installations sportives annexes sur le parc, le stade laissant alors place aux infrastructures. Lors d'une réunion en mairie le 20 février, la ville nous a confirmé que le parc sera préservé. L'aboutissement d'une longue bataille.

En 2011, nous rencontrons Val d'Oise Environnement (VOE) par l'intermédiaire du Cadeb. L'association Bezons Environnement est créée. Une pétition est lancée en parallèle de la création du blog arbresdebezons sur les arbres menacés d'abattage.

Si des démentis sont apportés par la mairie sur la destruction du parc, peu d'informations seront fournies sur le projet pendant cette période deux ans.

Forte mobilisation

L'enquête publique sur la Zac a lieu à l'été 2013. La pétition est relancée et mise en ligne. Elle totalise 1080 signatures, et 65 avis négatifs sont transmis à l'enquête, montrant la forte mobilisation des Bezonnais pour ne pas perdre leur parc. La ligue pour la protection des oiseaux (LPO), le centre ornithologique Ile-de-France (CORIF) et Robin des Bois ont exprimé leur opposition au projet.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable assorti des réserves que le parc doit rester en zone classée et en dehors des emprises de la Zac.

Le conseil municipal de décembre 2013 annonce le maintien du parc en zone UP (espaces vers et parcs urbains) et même son agrandissement; mais il est toujours prévu que le stade soit construit au milieu du parc. Ceci amène VOE à déposer un recours au tribunal administratif de Cergy. (Le jugement sur ce recours n'a pas encore eu lieu.)

Lors du conseil municipal du 4 février, le maire a annoncé qu'aucun équipe-



ment sportif ne sera implanté sur l'emprise du parc, et que le terrain de football principal sera construit en dehors de la zone, sur des terrains sis en bords de Seine.

Cette annonce est confirmée lors de la présentation des projets d'aménageur le 12 février pour les 400 logements du premier lot de la Zac contigüe au parc.

En réponse aux questions nombreuses sur le devenir du parc, l'aménageur a assuré qu'aucun des projets ne prévoit de toucher au parc.

Enfin notre entrevue du 20 février en mairie de Bezons permet d'avoir confirmation que les équipements sportifs ne seront pas réalisés sur le parc.

Un parc de proximité

Bien qu'il ne soit pas fait mention de l'origine de la réorientation du projet Cœur de Ville, il ne fait pas de doute qu'elle fait suite à notre mobilisation, et à la prise en compte de la forte opposition à la disparition du parc. Il n'est pas non plus fait mention du recours émis par VOE, qui a forcément impacté la décision. La mairie maintient le message du parc rénové et agrandi, comme si elle n'avait pas révisé le projet.

Le parc étant un espace vert de proximité du centre ville, d'un usage intergénérationnel plus large que les terrains de sports, et les usages étant différents, il était plus judicieux de déplacer les terrains de sports que déplacer le parc comme le prévoyait le projet initial.

Patrimoine disparu

Si le parc a pu être préservé, ces quatre années auront néanmoins vu la disparition d'une grande partie du patrimoine arboré de Bezons : les arbres centenaires du parc de l'ancien château, remplacés par des logements, les 60 tilleuls et marronniers cinquantenaires du square Grimau, remplacés par un immeuble de bureau, les platanes centenaires remplacés par le nouvel hôtel de ville. Accompagnant la disparition de ce patrimoine, certaines maisons historiques ont également été rasées.

Emmanuelle Wicquart, présidente, Bezons Environnement Bernard Loup, président, Val d'Oise Environnement

Contact:

bezons environnement@yahoo.fr

Un bilan positif pour les jardins potagers associatifs de Sartrouville

Après trois ans de présidence à la tête de Natur'ville, Chantal Chagnon revient sur les principaux évènements qui ont ponctué son mandat. Avec le sentiment du devoir accompli, et des projets menés à bien, faisant oublier des débuts difficiles.

Beaucoup de déconvenues : c'est ainsi que la présidente de Natur'Ville, Chantal Chagnon, décrit l'installation en 2013 des jardiniers sur le nouveau site du bord de Seine! Il a fallu repartir de zéro, sur un terrain inhospitalier, parsemé de gravats. Mais après deux saisons, à force de travail individuel et collectif, la réussite est au rendezvous. La présidente est fière de ses jardiniers qui ont créé un véritable potager associatif, productif et écologique, ouvert au public à l'occasion d'évènements organisés sur le site.

Rendre jardinable le terrain

Les jardiniers ont quitté à regret les terrains qu'ils occupaient depuis la création de l'association, en 2009, sur les emprises de la future voie nouvelle RD 121, en centre-ville. A l'approche des travaux, en 2013, la ville leur a aimablement proposé cette parcelle d'un demi hectare en bord de Seine, en zone inondable, près du lycée privé Jean-Paul II. L'aménagement n'a pas été facile : il a fallu positionner et délimiter les 28 parcelles individuelles de 100 à 200 m2 en tenant compte de quelques arbres présents sur le site, définir les espaces collectifs, gérer le ruissèlement de l'eau sur ce terrain en pente, enlever les blocs de béton qui affleuraient, en bref rendre le terrain « jardinable ».

La présidente reconnait qu'elle est « exigeante ». En plus de cultiver sa parcelle, chaque jardinier est invité à participer aux journées collectives, qu'il faut commencer « de bon matin ». Avec déjà trois réalisations. Tout d'abord, une mare creusée dans un endroit ombragé, au centre du terrain. Un point d'eau favorable à la biodiversité. Ensuite, chaque cabanon a été équipé d'un récupérateur d'eaux pluviales, pour l'arrosage Enfin, et ce n'est pas le moindre, des toilettes sèches ont été aménagées dans la partie haute du terrain. « On a tout fait par nous-mêmes, après avoir suivi une formation. Et ça fonctionne depuis un an, sans odeurs ».

Conformément à la charte de « bonnes pratiques » qu'ils ont signée, les jardiniers tentent de « jardiner en



Fête de la Nature 2014 : des jeunes en primaire à Sartrouville plantent des pommes de terre sur la parcelle pédagogique

accord avec la nature. » En utilisant la grelinette, cette fourche à deux manches qui permet d'ameublir la terre sans la bouleverser. En pratiquant la culture en lasagne, cette méthode qui consiste à déposer sur le sol des strates de matériaux de compostage surmontées d'une couche de terreau dans laquelle on sème ou plante directement. Aves des résultats étonnants, qui ont fini par séduire les sceptiques. Et quand la récolte est trop importante, on en fait profiter les autres jardiniers, se félicite la présidente.

Ouverture au public

La fête de la nature, en mai 2014, a permis d'accueillir dans les jardins près de 500 jeunes, des lycéens avec leurs professeurs et des élèves du primaire, qui ont découvert que les légumes ne poussaient pas dans des boites de conserve. En 2015, un labyrinthe vert sera planté avec du maïs, des aromatiques et tournesols. De quoi séduire le jeune public. En septembre 2014, la fête de la transition, la première du genre organisée avec Yoann Bordage (voir Lettre du Cadeb d'avril 2014) a permis aux jardiniers et

visiteurs des rencontres sur le thème du « vivre et consommer autrement ».

Vers un nouveau mandat?

Chantal Chagnon est prête à solliciter un nouveau mandat de trois ans, à la tête d'une équipe solidaire et avec une bonne répartition des tâches. Pour maintenir et développer l'esprit des jardins : un potager qui nourrit ceux qui le cultivent, dans le respect de la nature, avec un fonctionnement associatif et solidaire. Tout le contraire d'un jardin d'agrément. Résultat du vote lors de l'assemblée générale des jardiniers adhérents de l'association à la mi-mars.

Paulette Menguy, présidente du Cadeb, administrateur de Natur'Ville Jean-Claude Parisot, Cadeb

Natur'Ville

Présidente : Chantal Chagnon Adresse: Quai Pierre Brunel à Sartrouville

Téléphone : 01 39 14 75 25 Courriel : andchagnon@wanadoo.fr

Réduire ses déchets à la source



La Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine porte sur son territoire un Programme Local de Prévention des Déchets qui vise, par le biais d'actions ciblées, à une réduction de la quantité de déchets et de leur nocivité.

Nous produisons une importante quantité d'ordures ménagères et assimilées (OMA) (Ordures ménagères résiduelles, carton, bouteilles, bidons et flacons en plastique, papiers, verre, biodéchets des habitants et professionnels collectés par le Service public): 324 kg par habitant et par an sur le territoire de la Boucle de la Seine en 2011 (contre 331 au niveau départemental).

Il est aujourd'hui primordial de réduire ces quantités et, donc, de maîtriser les dépenses de la collectivité. Pour le territoire, l'objectif est double, diminuer l'impact environnemental de nos déchets et l'impact économique dans un contexte défavorable avec des coûts de gestion croissants.

Réduire de 7% nos déchets

En 2011, la Communauté de Communes d'alors s'était engagée dans un contrat d'objectifs ambitieux de réduction des déchets d'une durée de 5 ans, en partenariat avec l'ADEME. Ce programme est la traduction locale des lois du Grenelle de l'environnement et des plans nationaux et régionaux

L'objectif du Programme local de prévention des déchets (PLPD) consiste à réduire au minimum de 7 % le poids annuel par habitant des OMA. Soit d'alléger de 23 kg le poids de ses poubelles d'ici fin 2016.

La prévention agit avant même le tri et la collecte, en évitant que l'objet ne devienne déchet. A cet égard, il convient de bien différencier la « prévention des déchets » de la « gestion des déchets ».

Ce programme s'appuie sur un Comité de pilotage qui rassemble quatre collèges : élus locaux, institutions (chambres consulaires, conseils général et régional), société civile (associations, bailleurs sociaux) et Services de l'État (ADEME, Éducation nationale) et est construit autour de deux volets : prévenir ou réduire la quantité et la nocivité des déchets générés.

La CABS, chef d'orchestre

En tant que porteur du PLPD, la CABS a de multiples rôles en lien avec les acteurs du territoire : proposer, recueillir les propositions, engager, accompagner, former, rassembler, mettre en avant, etc. La CABS est facilitateur d'actions et rassembleur d'acteurs.

Or, un chef d'orchestre ne serait rien sans ses musiciens. C'est en agissant tous ensemble que les comportements pourront changer durablement. Il s'agit d'un projet de territoire qui ne peut être porté par la CABS seule. Associations, professionnels, services publics, habitants sont les clés pour atteindre notre objectif primordial.

Amaury DOMEIGNOZ
Animateur de Programmes
01 30 09 75 27
domegnoz.amaury@boucledelaseine.fr

Céline CEYTAIRE Chargée de prévention, Responsable de la promotion du compostage

01 30 09 75 36 ceytaire.celine@boucledelaseine.fr

Le programme en résumé

- 1 objectif : réduire de 7 % (soit 23 kg/hab. ou encore 3 800 tonnes environ) les quantités de déchets produites sur le territoire d'ici 2016.
- 3 catégories de producteurs de déchets visés : habitants, professionnels et administrations
- 4 flux de déchets concernés : ordures ménagères résiduelles, emballages recyclables, verre, déchets verts et alimentaires
- 5 thématiques abordées : sensibilisation, éco-exemplarité de l'administration (gaspillage alimentaire en milieu scolaire, réduction du papier, etc.), actions emblématiques (compostage, Stop Pub), évitement de la production de déchets (bornes à textile, annuaire du réemploi) et déchets des professionnels (formation, opération Écodéfis, etc.)

Quelques dates à retenir

Prochaine campagne de dotations de composteurs

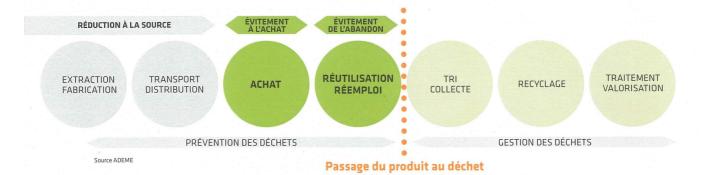
Du 16 au 30 mars prochain Initiation dans chacune des villes de la CABS

Semaine Nationale du Compostage de Proximité

Rendez-vous & animations compostage, paillage et jardinage au naturel .

Jardins & saveurs: 11 & 12 avril dans le Parc du Château Chanorier à Croissy – 12, Grande Rue.

Site: www.boucledelaseine.fr



Sartrouville : comment réduire l'impact de la nouvelle route sur le quartier scolaire ?

Pour limiter la pollution sonore et atmosphérique, le Cadeb propose de prolonger les merlons de terre (1) sur tout le linéaire du secteur scolaire, notamment face au stade qui accueille les élèves pour des activités sportives.

Dans sa lettre d'information n°49 de janvier et 51 de juin 2014, le Cadeb a fait part de son inquiétude quant à l'impact sur la qualité de l'air de la future voie nouvelle départementale 121 à Sartrouville-Montesson (VND). Il a saisi le département et a demandé une expertise indépendante.

Avec le soutien d'Ile-de-France Environnement, le Cadeb a pris contact avec l'association régionale de surveillance de la qualité de l'air Airparif (expert indépendant reconnu). Le Collectif lui a demandé ses observations sur l'étude d'impact de qualité de l'air figurant dans le dossier d'enquête publique de la VND ainsi que sur la campagne de mesures réalisée en 2011.

Lors d'une réunion avec le groupe de travail RD121 du Cadeb, Anne Kauffmann, responsable du pôle études à Airparif, a confirmé nos inquiétudes et proposé des solutions techniques afin de minimiser l'impact de la VND pour les riverains. Ces propos ont été repris dans un courrier adressé au Cadeb.

Incertitudes importantes

Les conclusions d'Airparif sont les suivantes: "La campagne de mesure a été très courte, qui plus est menée sur une période de faibles niveaux de concentration pour les polluants considérés. Ainsi la reconstitution annuelle des niveaux est entachée d'une incertitude importante.

Si le choix des stations automatiques d'Airparif pour la correction est pertinent pour les stations de fond, ces mêmes stations ne peuvent être utilisées pour estimer des moyennes annuelles pour des points de mesure situés en proximité au trafic ou en zone fortement impactée par le trafic routier

Aussi les estimations annuelles en ces points sont probablement surestimées

(1) Merlon de terre

Ouvrage de protection constitué généralement d'un talus de terre entourant une installation pour la protéger de l'extérieur mais aussi pour l'isoler visuellement et/ou phoniquement.



La voie nouvelle départementale RD 121 au niveau du stade : malgré la terre excavée disponible, il n'est pas (pour le moment) prévu de merlon (1) à cet endroit

de manière importante."

Airparif propose son expertise "Sous réserve d'une demande émanant du conseil général des Yvelines, Airparif peut proposer des estimations plus raisonnables. L'incertitude associée à ces résultats restera néanmoins élevée. »

Limiter la pollution

Autre point abordé lors de la réunion avec Airparif: la qualité de l'air dans le secteur scolaire. Comme l'a indiqué Marie-Thérèse Filmotte, présidente de l'association la Plaine, « on a concentré le trafic à deux pas des espaces sportifs et des écoles (5 000 enfants) sans aucune protection entre la route et les écoles, autre que des merlons le long de la portion semi-enterrrée à hauteur du lycée.»

La présidente propose de poursuivre le merlon le long du stade, là où la route rejoint le sol naturel, au sortir de la portion semi-enterrée et ceci jusqu'au-delà de la rue du Bas de la Plaine, afin de protéger le collège Colette et les écoles primaire et maternelle Jean Jaurès.

- . Airparif a validé cette proposition:
- « Je vous confirme par ailleurs qu'un

dispositif faisant écran par rapport aux lieux de vie des riverains, type écran anti-bruit ou merlon paysager permet de limiter les niveaux de pollution atmosphérique au droit de ce dispositif »

Expertise technique

Le Cadeb remercie Airparif d'avoir répondu favorablement à sa demande et de l'avoir fait bénéficier de son expertise technique.

Le courrier d'Airparif a été transmis au Conseil général des Yvelines et le Cadeb a sollicité un rendez-vous avec les responsables du projet afin de préciser les différents points qui ont été abordés par Airparif et surtout discuter des propositions qui permettraient de limiter l'impact de la VND sur la qualité de l'air des riverains du secteur scolaire et sportif.

Le Cadeb est dans l'attente d'une réponse du Conseil général des Yvelines.

Jacques Perdereau Chargé de mission « pollutions » au Cadeb Vice Président de Qualité de vie de la

Borde à Montesson

Les cyclistes auront bientôt accès à l'esplanade de la Défense ... à l'essai

Pendant six mois, d'avril à septembre, le parvis sera autorisé aux cyclistes. Une autorisation provisoire que le Collectif Vélo Défense espère bien pérenniser.

Le Collectif Vélo Défense (CVD) regroupe des associations locales (départements 92, 78 et 95) de promotion des déplacements à vélo et vise à obtenir un accès facilité à la Défense aux cyclistes; en effet, l'accès à l'esplanade est interdit aux vélos depuis plus de 15 ans, et les 150 000 employés du quartier d'affaires disposent seulement de 350 places publiques d'accrochage pour les vélos.

Un contact prometteur a eu lieu en septembre 2014 avec Defacto, organisme gestionnaire et animateur des espaces publics de la Défense; une autorisation aux cyclistes d'une durée de 6 mois de l'esplanade en 2015 a été évoquée; elle permettrait d'évaluer en vraie grandeur les problèmes posés par la cohabitation entre les piétons et les vélos.

Une nouvelle réunion s'est tenue le 1er décembre avec les représentants de nos associations et Defacto; elle a permis de constater que le projet d'ouverture de l'esplanade progresse.

En définitive, l'expérimentation se déroulera entre le 13 avril et le 13 septembre ; les arrêtés municipaux nécessaires ont été pris en ce sens par les communes de Puteaux et Courbevoie.

L'esplanade autorisée aux cyclistes...

L'enjeu est de permettre la pérennisation de l'autorisation.

Il faut savoir que les entreprises sont en général défavorables au vélo, à cause d'un supposé risque accru d'accidents de trajet, assimilés à des accidents du travail.

Les piétons peuvent aussi se plaindre à Defacto, et si les plaintes pendant l'expérimentation sont trop nom-





Des membres du Collectif en repérage sur le parvis

breuses, l'expérimentation ne sera pas reconduite.

Pendant l'expérimentation, l'esplanade sera toujours considérée comme une zone piétonne, et les vélos devront circuler à une allure piétonne.

Cinq animateurs Defacto auront pour mission de sensibiliser les piétons et les cyclistes à cette nouvelle cohabitation; un guide sera distribué, dont les messages principaux ont été proposés par le CVD.

Légalité et sécurité

Puisque le danger principal pour les cyclistes était la présence d'interstices parfois importants entre les dalles de l'esplanade, un chantier de correction de ces pièges est en cours par Defacto.

Vous pourrez donc bientôt vous rendre en toute légalité et sécurité sur l'esplanade. Restera à chacun à repérer les accès vélo.

Les plus pratiques sont :

• côté Nanterre : le passage Valmy sous les tours Société Générale le long du cimetière de Puteaux

• côté Courbevoie: la rampe au bout de l'Avenue André Prothin, ou celle qui démarre Avenue L de Vinci (promenade Mona Lisa).

Bruno Saillard Rueil à Vélo Collectif Vélo Défense http://cvd92.unblog.fr/

Membres du Collectif Vélo Défense

- Association Village
- CADEB
- Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB)
- Naturellement Nanterre
- ABERPA Nanterre
- Collectif Vélo Nanterre
- Rueil à Vélo
- Réseau vélo 78

Plaine d'avenir 78 recherche des naturalistes dans la Boucle



L'association agriurbaine lance son projet : « Partageons nos connaissances naturalistes sur la Plaine agricole et naturelle de Montesson et ses environs» avec le soutien de la Fondation de France.

La plaine de Montesson-Carrières-sur-Seine-Sartrouville-Mesnil-le-Roi nous réserve probablement quelques belles surprises en termes de faune et de flore dans ses espaces agricoles et naturels.

L'association Plaine d'avenir 78 souhaite d'une part, mieux connaître la biodiversité locale et d'autre part, valoriser les connaissances naturalistes des habitants du territoire ...

Si vous avez des connaissances naturalistes...

Plaine d'avenir 78 recherche des habitants du territoire qui auraient de bonnes connaissances naturalistes et qui seraient disposés à les faire partager auprès de notre association et pourquoi pas au plus grand nombre par le biais de sorties nature ou d'expositions.

...ou si vous souhaitez en connaître plus sur les insectes

Plaine d'avenir 78 projette d'ores et déjà de travailler avec l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) pour des animations nature ouvertes au grand public au printemps prochain et faire découvrir les insectes de la plaine par le biais d'un inventaire participatif (SPIPOLL). Le 18 mars, vous pourrez notamment participer à la fabrication d'un hôtel à insecte qui sera installé dans le Parc des Sophoras, à Montesson.

Des apiculteurs du territoire sont également disposés à réaliser une exposition pour partager leur passion et leur savoir sur les abeilles domestiques et l'observation de la nature.

Charlotte Conrath animatrice de Plaine d'avenir 78

Pour tous renseignements et pour s'inscrire: :

plainedavenir78@hotmail.com

Projet soutenu par la Fondation de France





Le Paon du jour – Photo Pierre Ricci

La fête de la salade nouvelle

Diversité des productions et biodiversité dans la plaine de Montesson, tel sera le thème cette année de la fête de la salade nouvelle, **le 18 avril**

La fête de la salade nouvelle est l'occasion de découvrir la plaine agricole de Montesson lors d'une randonnée ouverte à tous et agrémentée de diverses animations. Cet événement est organisé chaque année par l'association agri-urbaine Plaine d'avenir 78, en partenariat avec l'Agence des espaces verts de la Région lle-de-France, et en présence des agriculteurs.

Cette année, l'accent sera mis sur la diversité des productions. Les maraîchers présents, et notamment M. Français, leur président, expliqueront leur métier, leur mode de production et seront là pour répondre aux questions des participants. Ces derniers pourront à la fin de la randonnée déguster les premières salades locales de l'année, les véritables champignons de Paris produits sur la plaine et peut-être quelques autres produits de saison en fonction de la météo de ce début d'année.

Par ailleurs, pour mettre en valeur la biodiversité, M. Rouxel, apiculteur

local, expliquera la vie d'une colonie d'abeilles ainsi que le rôle fondamental des insectes pollinisateurs dans la nature et pour l'agriculture. M. Ricci, naturaliste du territoire, mettra également à disposition quelques-uns de ces plus beaux clichés sur les chenilles et les papillons présents sur la plaine. Ce sera aussi l'occasion pour l'association de présenter son projet d'inventaire participatif des insectes pollinisateurs.

Enfin, les participants les plus attentifs lors de la randonnée et des animations pourront répondre facilement au jeu-quizz et participer au tirage au sort : de nombreux lots seront à gagner!

Fête de la salade nouvelle : 18 avril

Inscription et renseignements: plainedavenir78@hotmail.fr www.plainedavenir78.org
Départ 14h sur le parking du Cimetière de Montesson

LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES



« Seul, on va plus vite Ensemble, on va plus loin »

CADEB

Association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013

Siège social : 130 av. du Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE

Tél : 01 39 57 65 28 01 39 15 32 21

Courriel:

cadeb78@wanadoo.fr

Site Internet: www.cadeb.org/

Composition du Bureau

Présidente:

Paulette Menguy

Vice Président :

Jacques Firmin

Vice Président :

François Aubrun

Secrétaire Général :

Jean-Claude Parisot

Secrétaire :

Gérard Moulin

Trésorier:

Patrick Bayeux

Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)

Jacques Firmin contact@aeb-parcimperial.fr

Comité de défense du parc à Houilles

Gisèle Rora gisele.rora@dbmail.com Tél: 01 39 14 60 88

Comité du Vieux Pays - Le Fresnay à Sartrouville

Daniel Amgar vieux-pays-le-fresnay@laposte.net Tél: 06 10 05 61 54

Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville

Patrick Breteuil breteuil.patrick@yahoo.com Tél 06 88 63 21 92

Conférences carillonnes

Ursula Nadler conferencescarrillonnes@gmail.com conferences-carrillonnes.fr/

Forum et Projets pour le Développement Durable

(sensibilisation et communication sur le développement durable)

Ursula Grandcolas forumprojetsdd@sfr.fr forumprojetsdd.org/ Tél: 06 87 46 02 07

Les Dix Arpents à Sartrouville

Nathalie Moneyron xarpents@gmail.com Tél: 01 39 13 44 83

Maisons-Laffitte développement durable

Laurence Ledoux asso.mldd@gmail.com http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/

Mieux Vivre à Montgolfier

Marc Aubrée assomvm@gmail.com Tél : 01 39 14 29 00

Natur'Ville à Sartrouville (animation d'un jardin potager associatif)

Chantal Chagnon andchagnon@wanadoo.fr Tél: 01 39 14 75 25

Patrimoine & Urbanisme à Bougival

Fanny Muller www.patrimoine-et-urbanisme.com/

Quartier de la Plaine à Sartrouville

Marie-Thérèse Filmotte laplaine 78500@gmail.com Tél. 06 84 15 38 95

Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville

Lyne Leux associationvaudoire@gmail.com Tél: 01 39 14 65 22

Racine à Louvecinnes

François Arlabosse association_racine@orange.fr Tél: 01 39 69 21 75

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville

Jacques Lauvinerie argm@wanadoo.fr Tél: 01 39 14 36 85

Seine Vivante

Jean-Pierre Genestier seine.vivante@yahoo.fr Tél: 01 30 15 06 70

Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet

Jean-Paul Debeaupuis contact@sidslevesinet.fr Tél: 01 30 71 29 59

Voisins-Voisines à Houilles

Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr Tél: 01 39 68 86 11

LES TROIS COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

<u>Cadeb</u> Collectif agréé d'associations pour la défense de l'environnement dans la boucle de Montesson 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE

Présidente: Paulette Menguy Tél 01 39 57 65 28 Courriel: cadeb78@wanadoo.fr

<u>Seine Vivante</u>: Collectif d'associations et de particuliers qui œuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes

14, rue Charles Bémont78290 - CROISSY SUR SEINE

Président : Jean-Pierre Genestier Tél : 01 30 15 06 70 Courriel : seine.vivante@yahoo.fr

Réseau Vélo 78: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.

47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET

Président: Lionel Carrara Site: www.reseauvelo78.org Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr